



ATELIER N°3 : REFLEXIONS SUR LA REMOBILISATION  
DES PAYS MEMBRES ABSENTS

DAKAR (SENEGAL), du 14 au 18 septembre 2015

## **COMPOSITION DE L'ATELIER**

**PRESIDENT** : ALAIN ADDRA

**RAPPORTEUR** : Gilbert KIKUDI KONGOLO

**SECRETARE** : Méliane AKPA

### **MEMBRES** :

- |                            |               |
|----------------------------|---------------|
| 1. ALAIN ADDRA             | COTE-D'IVOIRE |
| 2. AHLI KOKUVI ELOM        | TOGO          |
| 3. OUATTARA BAKARI         | BURKINA       |
| 4. ASSAH GEOFFROY          | BENIN         |
| 5. GAYE KHADY              | SENEGAL       |
| 6. DACOSTA JEAN-PIERRE     | SENEGAL       |
| 7. GAYE DOUDOU             | SENEGAL       |
| 8. AKPA FELICITE           | COTE-D'IVOIRE |
| 9. DOGBO RICHARD           | COTE-D'IVOIRE |
| 10.ZAHUI LEA               | COTE-D'IVOIRE |
| 11.KIKUDI GILBERT          | RDC           |
| 12.MBOUMBA NOELINE         | GABON         |
| 13.TTANGISHAKA SYLVIE      | BURUNDI       |
| 14.ISSAY YANSAMBOU IBRAHIM | NIGER         |
| 15.AYOUBA BOLKI            | NIGER         |
| 16.BENTHO FIDEL            | NIGER         |

Le mercredi 16 septembre 2015, l'atelier n°3 présidé par Monsieur ADDRA Alain, Directeur des Services Législatifs du Parlement ivoirien et composé de 18 membres, a été chargé de réfléchir sur la remobilisation des membres absents des rencontres du RAAP depuis un certain nombre d'années.

Pour ce faire, les travaux de l'atelier ont consisté en :

- ✚ L'identification des sections nationales concernées
- ✚ La détermination des causes probables de leur absence
- ✚ La suggestion des solutions en vue de les ramener au sein de l'organisation.

## **I- IDENTIFICATION DES SECTIONS NATIONALES ABSENTES**

Depuis sa création le 16 août 2003 à N'Djaména au Tchad, le RAPP a enregistré l'adhésion de 18 Etats. Mais depuis une certaine période, l'on a constaté la démobilisation des 4 pays ci-après :

- ✚ Le Cameroun
- ✚ La Guinée Conakry
- ✚ Madagascar
- ✚ Le Rwanda

## **II- CAUSES PROBABLES**

L'atelier a procédé à l'analyse des raisons qui seraient à l'origine de l'absence prolongée des sections nationales de ces pays aux assises du RAPP. Les causes probables retenues par l'atelier sont les suivantes :

- ✚ Les crises politiques
- ✚ L'organisation d'élections
- ✚ Le départ des Présidents de Sections Nationales ou des Secrétaires Généraux de Parlement
- ✚ Le manque de dynamisme des Sections Nationales

 Le désintéressement des pays membres aux activités du RAPP.

Il sied de noter que les causes réelles ne pourront être fournies que par les sections nationales concernées.

### **III- PROPOSITIONS DE SOLUTIONS**

Dès la survenue d'une crise politique dans un Etat, le bureau du RAPP devrait premièrement adresser un courrier de compassion pour manifester le soutien et la solidarité du RAPP à la section nationale concernée. Ensuite, une représentation de la section nationale pourrait bénéficier de l'aide du RAPP pour participer aux activités, si le pays est à jour de ses cotisations à la date où se tient l'Assemblée Générale ou le Comité Exécutif. Pour la mise en œuvre de ces propositions, le bureau sera chargé d'apprécier les cas de crise dans les pays susceptibles de bénéficier d'une prise en charge du RAPP.

Compte tenue des difficultés financières liées à l'organisation des élections, les sections nationales des pays engagés dans ce processus devraient bénéficier de l'indulgence des instances du RAPP en ce qui concerne leur participation effective aux activités du réseau.

S'agissant du départ des Secrétaires Généraux ou des Présidents des sections nationales, le bureau du RAPP devrait en être officiellement informé. Pour éviter la paralysie des sections nationales après ce départ, le RAPP devra retenir une structuration homogène de leurs bureaux afin d'assurer la continuité des activités.

A chaque élection d'un nouveau Président du Parlement ou à chaque nomination d'un nouveau Secrétaire Général, le bureau du RAPP informé, devrait lui adresser un courrier de félicitation et le sensibiliser sur l'existence du réseau.

Compte tenu des nombreuses charges qu'ils assument et des exigences du poste de Président de section nationale, les Secrétaires Généraux devraient être déchargés de la charge de Président de section nationale.

Pour redynamiser les sections nationales, l'atelier suggère que celles-ci se dotent d'un programme d'action inscrit au budget de leur Parlement et communiqué au bureau du RAPP qui pourrait en assurer le suivi. Aussi, pour faciliter la réalisation de leurs activités, les sections nationales sont également invitées à solliciter l'appui des partenaires au développement représentés dans leurs pays. Après les assises d'une Assemblée Générale ou d'un Comité Exécutif, le bureau de la section nationale doit en assurer la restitution devant le personnel du Parlement. Par ailleurs, les membres du bureau du RAPP devraient encourager les sections en leurs rendant des visites.

Pour promouvoir une meilleure visibilité du RAPP et susciter de nouvelles adhésions, l'atelier n°3 suggère la réactivation de la résolution prise à N'Djaména au Tchad, demandant aux Vice-présidents du RAPP, de faire du lobbying dans leurs zones d'influence respectives pour l'adhésion de nouveaux membres. Aussi, le volet communication doit-il être amélioré à travers le site internet, la page Facebook, la médiatisation des activités et la mise en ligne du magazine « RAPP Infos ».

Telles sont les conclusions du rapport de l'atelier n°3 chargé de mener la réflexion sur la remobilisation des membres absents du RAPP.

Fait à Dakar, le 17 septembre 2015

Le Rapporteur

Le Président

**Gilbert KIKUDI KONGOLO**

**ACAKPO ADDRA Alain**